LE TREMPLIN
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE

Diplôme d'études professionnelles [DEP]

Programme exclusif en Chaudière-Appalaches

Cours axés sur la pratique

JE ME SOUCIE DE MON AVENIR

avec un diplôme d'études professionnelles

TRACER L'AMBITION

578, rue Monfette Est
Thetford Mines (QC) G6G 7G9

418 335.2921, poste 3104 | cfpletremplin.com
tremplincsa@csappalaches.qc.ca

Centre de services scolaire des Appalaches
Québec

ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE

Diplôme d'études professionnelles [DEP]
Secteur Santé | Code 5341

CONTENU DU PROGRAMME

	Durée (h)
Analyser la fonction de travail	30
Effectuer des calculs pharmaceutiques	75
Se conformer aux lois, aux règles et aux normes en vigueur dans la pratique du métier	30
Distinguer les médicaments non parentéraux et leurs particularités	105
Adopter une pratique préventive et sécuritaire	30
Utiliser des logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie communautaire	45
Utiliser des logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie d'établissement de santé	45
Intégrer le milieu du travail	75
Réaliser des activités liées au service à la clientèle	60
Distinguer les caractéristiques de médicaments parentéraux	60
Effectuer des préparations non stériles	30
Exécuter des ordonnances en pharmacie communautaire	135
Exécuter des ordonnances en pharmacie d'établissement de santé	135
Veiller au maintien des stocks	45
Effectuer des préparations stériles	120
Effectuer des tâches du métier propres à la pharmacie communautaire	105
Effectuer des tâches du métier propres à la pharmacie d'établissement de santé	105
TOTAL	**1 230 H**

CONDITIONS D'ADMISSION

16 ANS ET PLUS

Français 4e secondaire	Mathématique 4e secondaire	Anglais 4e secondaire

ou équivalent 5e secondaire (TENS)

ou

TDG ET PRÉALABLES SPÉCIFIQUES

18 ANS ET PLUS

Français

Adultes	Jeunes
2102-2	132-308

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme d'études Assistance technique en pharmacie prépare à l'exercice du métier d'assistante ou d'assistant technique en pharmacie en établissement de santé et en pharmacie communautaire. L'assistante ou l'assistant technique en pharmacie (ATP) travaille sous la supervision d'une pharmacienne ou d'un pharmacien et l'assiste pour l'exécution des ordonnances, la constitution des dossiers-patients et l'exécution des tâches techniques reliées à la préparation des médicaments.

NATURE DU TRAVAIL

- Assister le pharmacien ou la pharmacienne dans l'exécution des ordonnances, dans la constitution et la mise à jour des dossiers de la clientèle ainsi que dans la distribution et la vente de médicaments et de produits pharmaceutiques
- Préparer des médicaments sous la surveillance du personnel professionnel et tenir à jour l'inventaire

PROFESSION VISÉE

- Assistant technique, assistante technique en pharmacie en établissement de santé (DES exigé)
- Assistant technique, assistante technique en pharmacie communautaire

* antécédents judiciaires vérifiés

TRANSPORT ET AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLES